



NIGER



1. INFORMATIONS ESSENTIELLES

INFORMATIONS SUR LE PAYS

Superficie :	1 267 000 km ²
Population :	11 541 940 en 2002
Classement IDH :	174 ^e sur 175
Espérance de vie :	45,6 ans
Taux de mortalité infantile :	156 pour 1000 naissances vivantes en 2001
Taux net de scolarisation dans le primaire :	30% en 2001
Enfants atteignant la 5 ^e année d'école :	74% en 2000
PIB par habitant (PPA*) :	890\$ en 2001
Taux de croissance du PNB :	3%
Nombre estimé d'enfants travailleurs dans le pays :	environ 2 000 000 d'enfants travailleurs (le chiffre n'est pas exhaustif)

* PPA : Parité de Pouvoir d'Achat. Dans toutes les comparaisons internationales nécessitant de prendre en compte le niveau réel des prix, les données converties en PPA sont en effet plus appropriées que celles calculées simplement avec un taux de change.



Photo: © OIT/Crozet M.

RATIFICATION DES CONVENTIONS ET LEGISLATION

Le Niger a ratifié la Convention n°138 relative à l'âge minimum d'admission à l'emploi en 1978 et la Convention n° 182 sur les pires formes de travail des enfants en 2002. L'âge minimum d'accès à l'emploi est fixé à 14 ans.

Les efforts sont actuellement concentrés sur l'harmonisation des dispositions législatives en vigueur afin de les confronter aux instruments internationaux relatifs à la protection et aux droits de l'enfant.

Le Niger a ratifié la Convention internationale relative aux droits de l'enfant en 1990. Le Niger a également ratifié la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant en 1999.

- Responsables de l'abattoir de Niamey,
- l'Association des professionnels de l'abattoir,
- le Syndicat Unique des personnels des ressources animales,
- le Centre de Formation et de Perfectionnement professionnel,
- le Comité de protection de l'enfance au Niger,
- l'Association de lutte contre le travail des enfants au Niger,
- l'Organisation pour la prévention du travail des enfants au Niger,
- la Caisse d'épargne et de crédit TAIMOKO,
- ANDDH,
- NIGETECH.

BAILLEUR DE FONDS

France.

OBJECTIFS DES PROGRAMMES DE L'IPEC AU NIGER

- A la fin du projet, le personnel de diverses institutions gouvernementales et non gouvernementales seront capables de prendre des initiatives et de mener des actions coordonnées contre le travail des enfants.
- Les principaux acteurs (parents, enfants, employeurs, syndicats par exemple) auront été sensibilisés sur la question du travail des enfants.
- A la fin du projet, les conditions de travail des enfants particulièrement exposés auront été améliorées, et certains groupes d'enfants travailleurs auront été retirés de ce travail. Des alternatives viables auront été proposées aux enfants et à leur famille grâce à des actions directes.

PARTENAIRES

- Ministère de l'Education nationale,
- l'Inspection du travail de Maradi,
- l'Union des syndicats des travailleurs du Niger,
- l'UNICEF,

OBJECTIF DES PROGRAMMES DE L'IPEC

Contribuer à l'abolition du travail des enfants au Niger en concentrant dans un premier temps l'action sur les pires formes de travail.

INTERVENTION DE L'IPEC DANS LE PAYS

- Programme national,
- Carton Rouge,
- SCREAM.

2. INTERVENTION DE L'IPEC ET PRINCIPAUX RESULTATS

PROGRAMME NATIONAL

L'IPEC travaille en collaboration avec les organisations partenaires au niveau local et national en vue de développer et de mettre en œuvre des actions visant à prévenir et éliminer le travail des enfants.

La gestion et le suivi des programmes sont assurés par l'IPEC.

La stratégie multisectorielle des programmes nationaux de l'IPEC vise les objectifs suivants : le renforcement des capacités nationales, la sensibilisation et l'information des divers acteurs, l'action directe de retrait des enfants du travail et leur réhabilitation.

- Renforcement des capacités nationales :
 - Signature d'un memorandum d'accord entre le gouvernement nigérien et l'OIT en 2001.
 - Création du Comité directeur national, organisme chargé de piloter l'action relative à la lutte contre le travail des enfants dans le pays.
- Sensibilisation et information :
 - Contribuer à lutter contre le travail des enfants à travers la vulgarisation de la Convention n° 182, à l'occasion de la fête du 1^{er} mai.
 - Lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants dans la région de Marandi et à Firji en particulier, par des actions de sensibilisation et de formation.
 - Célébration annuelle de la Journée mondiale de lutte contre le travail des enfants (le 12 juin).
- Actions directes (retrait et réhabilitation) :
 - Lutte contre le travail des enfants à l'abattoir de Niamey.
 - Contribuer à l'éradication des travaux pénibles des enfants des villages insulaires de la Commune Urbaine de Tillabéri.
 - Contribuer à l'élimination de l'exploitation des enfants dans les rues de Birni N'Konni.
 - Lutte contre le travail des enfants orpailleurs des mines du Niger et amélioration des conditions de travail.

Résultats

- Le nombre de bénéficiaires directs du programme d'action est de 702 enfants soit 420 garçons et 282 filles.
- Le nombre de bénéficiaires indirects du programme d'action est de 1581 enfants.
- Le nombre d'enfants ayant bénéficié de l'amélioration du système scolaire s'élève à 792 soit 488 garçons et 304 filles.
- Le nombre d'enfants ayant bénéficié d'établissement d'actes de naissance est de 436 soit 236 garçons et 200 filles.

PROGRAMME CARTON ROUGE

En 2002, le BIT et l'IPEC ont décidé d'utiliser le symbole du carton rouge pour stigmatiser le travail des enfants lors de campagnes d'informations destinées au grand public à l'occasion de certaines compétitions de football.

Le programme « Carton rouge » a démarré en octobre 2003 (**voir fiche générale Carton Rouge**).

Actions entreprises au Niger

Le programme a été développé à travers la mise en œuvre d'un mini Programme d'action intitulé « Contribuer à lutter contre le travail des enfants dans le cadre de la campagne **Carton rouge au travail des enfants** par l'organisation d'un tournoi de football ».

Ce programme a suscité un grand enthousiasme auprès de la population. Le quartier **Yantala** qui a servi de cadre d'exécution du Mini Programme d'action est l'un des quartiers populaires de la communauté urbaine de Niamey (CUN) dont plus de 50% des habitants est composée de jeunes.

La stratégie adoptée pour sensibiliser le public du quartier Yantala à la problématique du travail des enfants est l'organisation d'un tournoi de football. Ce tournoi a permis de sensibiliser non seulement les spectateurs présents au match, mais aussi les parents des enfants participant au match et tous ceux sensibilisés par les médias invités à couvrir l'événement. En outre, toutes les écoles du quartier ont été conviées à l'événement. Des cartons rouges ont été distribués aux écoliers.

Perspectives

Le succès de ce premier événement laisse entrevoir d'encourageantes perspectives :

- Promotion des actions d'information et de sensibilisation au niveau national, à l'occasion des différentes rencontres de championnat.
- Elaboration des programmes d'action de consolidation des acquis avec les partenaires.

PROGRAMME SCREAM

L'IPEC a lancé une nouvelle initiative axée sur l'éducation et la mobilisation sociale, « SCREAM Halte au travail des enfants ! » en vue d'aider les éducateurs du monde entier à renforcer la compréhension et la sensibilisation des jeunes face au travail des enfants. SCREAM (**S**upporting **C**hildren's **R**ights through **E**ducation, the **A**rts and the **M**edia) a pour objectif de promouvoir les droits des enfants par l'éducation les arts et les médias.

L'initiative SCREAM a été lancée au Niger en septembre 2003 (**voir fiche générale SCREAM**).

Actions entreprises

L'initiative SCREAM été mise en œuvre à travers un programme « Contribuer à lutter contre le travail des enfants par la formation et la mobilisation d'acteurs (enseignants formés à SCREAM) capables de diffuser et faire connaître SCREAM au Niger ».

La formation vise enfin à sensibiliser les enseignants et à renforcer leurs capacités à éduquer et informer leurs pairs et familles en ayant un impact sur leurs propres communautés.

A la fin de l'exercice, 20 enseignants et 5 représentants des syndicats des enseignants, des médias et ONGs ont été sensibilisés sur le phénomène du travail des enfants et formés dans la méthodologie SCREAM. Le but est de les aider à former à leur tour d'autres enseignants et éducateurs. Cette formation leur a permis aussi de pouvoir mettre en œuvre le programme SCREAM dans leur propre institution, à éduquer les étudiants et, à travers eux, la communauté dans son ensemble.

Il est important de noter le grand enthousiasme des formateurs, ce qui laisse présager un bon résultat au niveau des jeunes, et des élèves.



Une stratégie de communication efficace a été développée. La campagne a été relayée par les médias. De plus, trois représentants des médias ont participé à la formation SCREAM. Des interviews radio ont été diffusées grâce à leur appui. Les Programmes d'action élaborés par les formateurs ont pris en compte la composante média.

Perspectives

L'enthousiasme suscité par l'initiative SCREAM laisse entrevoir d'encourageantes perspectives :

- Suivi de la mise en oeuvre de SCREAM à travers les programmes d'action élaborés par les participants à la première formation SCREAM.
- Etendre la formation SCREAM à l'intérieur du pays.
- Organisation d'une grande caravane d'envergure nationale.
- Insertion du Programme SCREAM dans le système éducatif national.
- Négociations encourageantes avec le Ministère de l'éducation nationale pour l'intégration dans les écoles des activités SCREAM.

3. QUELQUES EXEMPLES DETAILLES DE REALISATIONS

PROGRAMME NATIONAL

1° « Contribuer à éliminer l'exploitation des enfants dans les rues de Birni N'Konni »

Présentation :

Ce programme d'action s'est intéressé à 100 enfants de la rue de Birni N'Konni, une ville située à 427 km de la capitale, Niamey.

La vocation principale de ce programme est de lutter contre l'exploitation du travail des enfants de la rue à travers l'éducation et la formation professionnelle.

Ce programme a été mis en œuvre par une ONG locale dénommée Comité de protection pour l'enfance au Niger, sous la supervision de l'OIT/IPEC-Niger.

Action entreprise :

Etant donné que ce programme est de courte durée (un an), et qu'il n'y a pas d'institutions de formation professionnelle dans la localité, plusieurs stratégies ont été développées afin d'atteindre le résultat escompté :

- Identifier les enfants bénéficiaires du programme.
- Identifier des ateliers aptes à assurer la formation
- Créer un partenariat technique avec la NIGETECH II, institution spécialisée dans la formation professionnelle.
- Organiser un stage de perfectionnement pour les chefs d'ateliers.
- Elaborer des modules de formation plus souples et adaptés au type d'apprentissage en cause.

Résultats :

Au bout d'un an d'action, l'impact est réel. Les enfants exercent à leur propre compte des activités génératrices de revenu, chacun dans sa spécialité. De plus, les filles se sont organisées en groupement d'intérêt commun.

2° « Retrait des enfants orpailleurs des mines du Niger et amélioration des conditions de vie »

Présentation :

Le site aurifère de Kommabangou est situé dans le département de Téra (région de Tillabéri). Ce site est un pôle d'attraction économique incontestable. Ceci a entraîné le développement de l'exploitation économique et sexuelle des enfants.

Dans le but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des exploitants du site en général et des enfants mineurs en particulier, l'IPEC, après analyse de la situation, a jugé utile d'y conduire un programme d'action dont la mise en œuvre a été confiée à l'ONG OPTEN.

Actions entreprises :

- Sensibilisation des enfants, des parents, des employeurs des enfants, des délégués du site, en vue d'obtenir leur adhésion à la philosophie du programme.
- Le retrait de 60 enfants (dont 35 filles) âgés de moins de 9 ans des travaux dangereux du site pour les réinsérer ou les insérer dans le système scolaire.
- Le retrait des travaux pénibles de 30 enfants âgés de 11 à 17 ans pour être convertis dans les activités génératrices de revenus.

Résultats :

- Au stade actuel de l'exécution du programme les résultats escomptés sont allés au-delà des prévisions car nul n'a jamais pensé qu'une école aurait pu être créée sur un site aussi mercantiliste.
- Une classe d'un effectif de 60 élèves en a accueilli 70, ce qui démontre l'engouement des populations du site à envoyer leurs enfants à l'école, il suffisait d'y créer les conditions indispensables à leur développement.
- Les habitations qui autrefois se confondaient avec le site forment aujourd'hui un village à part entière.
- Les activités génératrices de revenus destinées à 30 enfants s'exécutent normalement, 22 enfants (dont 3 filles) ont bénéficié de charrettes.
- Pour un meilleur suivi de la gestion de ces charrettes un comité a été mis en place et un compte d'épargne a été ouvert à Téra.
- Les responsables départementaux de l'éducation ont pris l'engagement de poursuivre la scolarisation des enfants du site après le retrait de l'IPEC.